



UNIVERSITÉ INTERNATIONALE
ABULCASIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ
جامعة الزهراوي الدولية لعلوم الصحة

DOC-UIASS-000014

GUIDE DU STAGE

Université Internationale
Abulcasis des Sciences de la Santé

FACULTE DE MEDECINE ABULCASIS

Septembre 2015

- SOMMAIRE -

NOTIONS GENERALES	4
I.	Notions générales du stage : 5
1. Introduction :	5
2. définition de stage :	6
3. durée et répartition des stages :	6
4. Droits et Devoirs de l'étudiant stagiaire :	7
5. Maître de Stage Universitaire :	8
6. Les problèmes rencontrés au stage :	9
7. Les absences :	9
8. L'évaluation du stagiaire :	9
II.	Comportement vis-à-vis des tiers 10
1. Le patient : Droits et Devoirs.....	10
2. Le personnel hospitalier :	11
REGLEMENTATION DES STAGES HOSPITALIERS	12
I.	Objectifs et Organisation des Stages : 12
II.	Nature des stages hospitaliers : 13
1. Le stage soins infirmiers – sémiologie : 1er cycle.....	13
2. Les stages d'externat.....	13
3. Le stage d'externat plein temps.....	14
4. Le stage d'internat	14
III.	Déroulement des stages : 14
SERVICES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES	15
I.	Services Hospitaliers de l'UIASS : 15
II.	Déroulement du stage : 16
III.	Organisation des Stages Hospitaliers : 17
1. Première année de Médecine Générale :	17
a. Stages prévus	17
b. Organisation du stage :	17
c. Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid.....	17
2. Deuxième année de Médecine Générale	18
a. Stages prévus	18
b. Organisation du stage :	18
c. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Khouribga :	18
d. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Youssoufia :	19
e. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Benguerir :	20

3.	Troisième année de Médecine Générale	20
a.	Stages prévus	20
b.	Organisation du stage :	20
c.	Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Médecine	21
d.	Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Chirurgie.....	22
4.	Quatrième année de Médecine Générale	23
a.	Stages prévus	23
b.	Organisation du stage :	23
c.	Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Médecine :	23
1.	Stage 1 ^{er} Semestre.....	23
2.	Stage 2 ^{ème} Semestre	25
5.	Cinquième année de Médecine Générale	26
a.	Stages prévus	26
b.	Organisation du stage :	26
c.	Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Médecine :	26
1.	Stage 1 ^{er} Semestre.....	26
2.	Stage 2 ^{ème} Semestre	28
d.	Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Kouribga :	29
e.	Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Youssoufia :	29
f.	Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Benguerir :	30
g.	Capacité des Unités Mobiles Médicalisées :	31
6.	Sixième année de Médecine Générale	32
a.	Stages prévus	32
b.	Organisation du stage :	32
c.	Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Médecine :	32
7.	Septième année de Médecine Générale.....	35
a.	Stages prévus	35
b.	Modèle prévu :	35

NOTIONS GENERALES

Le présent guide a été conçu pour décrire l'essentiel de l'information relative à l'organisation, le fonctionnement et les règles générales du déroulement des stages de formation en **Médecine Générale** à l'UIASS.

Vous êtes pendant le stage en milieu hospitalier, employé à plein temps avec :

- un temps dévolu à une **fonction de soins**,
- et un temps dévolu à une **fonction d'apprentissage**.

L'apprentissage se fait au cours de votre stage en milieu clinique et au centre de simulation médicale, et au cours de l'ensemble des autres activités organisées par le département de médecine générale, cours à la faculté, travaux personnels demandés, réunion de groupe, entretiens tuteurés, etc...

Pour que ces différentes activités soient compatibles, il vous appartient d'établir votre calendrier précisément, et d'avertir votre maître de stage (MSU) de vos obligations facultaires le plus tôt possible de manière à permettre le fonctionnement normal du service médical dans lequel vous exercez.

Les réunions des étudiants organisées en début et en fin de stage, ont pour objectif de vous expliquer l'ensemble des modalités du déroulement du stage, de sa validation, et de répondre à vos questions.

Elles permettent également de recueillir vos avis et vos suggestions. Votre **présence est obligatoire**, les informations données lors de ces réunions sont censées être connues de vous.

Pour effectuer les stages au sein des services cliniques, il est indispensable de communiquer à la scolarité copie de votre assurance responsabilité professionnelle.

Toute difficulté au cours de votre stage concernant l'organisation ou la pédagogie, **doit être débattue avec votre maître de stage** (MSU). Si ce débat pose problème, il vous est demandé d'avoir recours :

- Votre tuteur qui est un médiateur dont la mission est de vous informer de vos droits et devoirs
- Coordonnateur des stages : Crd-Stg-Fma@uiass.ma

Le guide de stage est conçu pour être utilisé avec votre MSU (Maître de Stage). Vous avez dans ce document à votre disposition l'ensemble des programmes de stages prévus dans le cadre de votre formation à l'UIASS en Médecine Générale.

I. Notions générales du stage :

1. Introduction :

Le stage hospitalier représente sans doute le levier indispensable permettant aux jeunes étudiants l'acquisition des comportements cliniques via l'intégration d'un espace socioprofessionnel d'expertise médicale. Ce passage sera ancré de manière permanente dans le cursus et le mode opératoire des futurs médecins.

En effet, le stage hospitalier vient compléter l'enseignement théorique (cours magistraux, enseignements dirigés, documents personnels) en immergeant le jeune étudiant dans les conditions réelles de l'exercice de la médecine. Cette expérience permet alors de confronter chez les futurs médecins, durant une courte période, la théorie et la pratique.

Notre vision est que l'enseignement pratique repose avant tout sur le compagnonnage. Le stagiaire apprend au contact de ses pairs plus expérimentés :

- il assiste aux visites médicales, des médecins et internes du service
- il assiste aussi à certaines consultations - il s'imprègne de l'ambiance hospitalière
- il tente de comprendre la prise de décision médicale

De manière générale, il est demandé au stagiaire de faire preuve d'initiative, de curiosité et d'intérêt, dans le respect des patients, de l'équipe soignante et de l'encadrement pédagogique. Ainsi, le stagiaire hospitalier a une double obligation :

- une obligation de formation, qui nécessite assiduité et participation active aux activités pédagogiques organisées pendant le stage.
- une obligation de participation aux activités cliniques ou médicotecniques spécifiques du service concerné.

Il convient de souligner que le stage doit répondre essentiellement à une finalité pédagogique. En aucun cas, il ne doit être considéré comme un emploi. Ses objectifs s'intègrent dans le projet de formation qui allie connaissances et compétences acquises à l'université et celles à acquérir pendant le stage.

Le stage doit être perçu comme le prolongement des études mais également comme une première expérience professionnelle pour l'étudiant.

En prenant conscience du fait que les étudiants d'aujourd'hui seront nos collègues de demain, nous avons souhaité remettre en question notre fonction d'encadrement. S'intéresser à la formation des étudiants implique une réflexion sur les soins réalisés, et sur les possibilités d'en améliorer la qualité. En période de pénurie, encadrer les étudiants constitue aussi un moyen de recrutement de futurs collègues.

Le présent document a pour but de faciliter votre arrivée dans le service hospitalier et de permettre le bon déroulement de votre stage. Il a pour ambition de favoriser la relation triangulaire Institut - étudiant - terrain de stage.

2. définition de stage :

Le stage se définit comme un moyen de formation assurant une mise en situation sociale et professionnelle. Il doit conduire l'étudiant stagiaire vers l'autonomie professionnelle en favorisant l'intégration des savoirs nécessaires à l'exercice de la fonction.

Le stage doit permettre aux étudiants de :

- Acquérir des connaissances.
- Acquérir une posture réflexive, en question la pratique avec l'aide des professionnels.
- Exercer son jugement et ses habilités gestuelles en soins infirmiers.
- Centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins infirmiers de qualité.
- Prendre progressivement des initiatives et des responsabilités.
- Savoir gérer ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose.
- Mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences infirmières.
- Confronter ses idées, ses opinions, et ses manières de faire à celles des professionnels, et d'autres étudiants.

Les étudiants disposent d'un livret « Livret de Stage » qui leur permettra de transcrire les différentes validations de leurs compétences acquises.

N.B : le livret de stage est indispensable pour le suivi des acquisitions et de la progression de l'étudiant par son maître de stage. A ce niveau, il faut noter que le livret des stages est un document qui vous accompagnera durant toutes les années de votre formation et en conséquence il est indispensable de le conserver soigneusement.

3. durée et répartition des stages :

Les stages prévus durant toute la période de votre formation au sein de la Faculté de Médecine Générale de l'UIASS se présente comme suit :

<u>ANNEE</u>	<u>OBJET DU STAGE</u>	<u>VOLUME HORAIRES</u>
1ERE ANNEE	Stage d'immersion dans les structures de soins	3 semaines de stages 50
2EME ANNEE	Stage d'immersion en médecine sociale	3 semaines de stage 50
3EME ANNEE	Stage en Médecine Générale	3 mois 150
	Stage en Chirurgie Générale	3 mois 150

	3 Stages de spécialités médicales parmi : Cardiologie - Pneumologie- Dermatologie ou endocrinologie - Radiologie ou Rhumatologie		150
4EME ANNEE	1 stage parmi Cardiologie –Pneumologie- Dermatologie ou Endocrinologie - Radiologie ou Rhumatologie	1 mois	50
	pédiatrie	3 mois	150
5EME ANNEE	3 Stages de spécialités médicales et/ou-chirurgicales parmi : Uro-néphrologie, ORL, Ophtalmologie Neuro- Neurochir, psychiatrie, -ou stage Gynéco-obstétrique + Santé Publique		150
	3 Stages de spécialités médicales et/ou-chirurgicales parmi : Uro-Néphrologie, ORL, Ophtalmologie Neuro- Neurochir, psychiatrie, - ou stage Gynéco-obstétrique + Santé Publique		150
6EME ANNEE	stages parmi Médecine 2 mois Chirurgie 2 mois Pédiatrie 2 mois Gynécologie 2 mois Anesthésie réanimation 1 mois Urgences 1 mois Psychiatrie 1 mois	5 mois de stages	250
	stages parmi Médecine 2 mois Chirurgie 2 mois Pédiatrie 2 mois Gynécologie 2 mois Anesthésie réanimation 1 mois Urgences 1 mois Psychiatrie 1 mois	6 mois de stages	300
7EME ANNEE	stages parmi Médecine 2 mois Chirurgie 2 mois Pédiatrie 2 mois Gynécologie 2 mois Santé Publique 2 mois	4 mois de stages	200
	stages parmi Médecine 2 mois Chirurgie 2 mois Pédiatrie 2 mois Gynécologie 2 mois Santé publique 2 mois	6 mois de stages	300

4. Droits et Devoirs de l'étudiant stagiaire :

L'étudiant stagiaire de la Faculté de Médecine Abulcasis, une fois dans le cadre de son stage au sein de l'espace clinique (hôpitaux, centres de consultations, unités médicales mobiles, etc...) dispose d'un statut d'employé à plein temps avec :

- un temps dévolu à une **fonction de soins**,
- et un temps dévolu à une **fonction d'apprentissage**.

Le stagiaire exécute les tâches qui lui sont confiées par le responsable de l'entité où se déroule la formation dans laquelle ils sont affectés, à l'occasion des visites et consultations externes, des examens cliniques, radiologiques et biologiques, des soins et des interventions. Ils peuvent exécuter des actes médicaux de pratique courante ; ils sont chargés de la tenue des observations et sont associés aux services de garde. Ils participent aux entretiens portant sur les dossiers des malades et suivent les enseignements dispensés dans l'établissement de santé.

Les modalités et le règles de fonctionnement des stages de la Faculté de Médecine Abulcasis au sein des diverses structures cliniques sont régis par des conventions qui encadrent les engagements de chacune des parties.

Le stagiaire a le Droit :

- De bénéficier d'un encadrement pédagogique approprié.
- D'accéder à toutes les ressources matérielles, techniques, informationnelles dont il a besoin pour exercer son statut d'apprenant et de praticien.
- De demander l'aide à l'exécution d'une tâche qu'il estime dépasser sa compétence professionnelle.

A côté des Droits, le stagiaire est soumis à des Devoirs :

- De respecter les règles liées à son statut (horaires, organisation du service, respect de l'uniforme...etc.
- D'appliquer et de respecter le règlement intérieur et tout autre document définis par les établissements d'accueil de stage.
- D'interrompre et de réclamer l'aide pédagogique de l'maitre de stage pour toute tâche susceptible de mettre en danger la santé du patient qui lui est confié.

Pendant les stages, l'étudiant développe une identité professionnelle à travers l'observation et la découverte des différentes techniques en soins infirmiers

5. Maitre de Stage Universitaire :

Dès le premier jour du stage, il est indispensable que le stagiaire se présente au lieu de son stage en présence de son maitre de stage universitaire MSU avant toute prise de contact avec le personnel soignant. Le MSU organise avec l'ensemble des acteurs du service :

- L'enseignement théorique du stagiaire qui permet une connaissance générale des pathologies :
En effet, le renforcement des connaissances théoriques en relation avec les domaines cliniques du terrain de stage permet plus de rigueur et de fluidité lors du transfert des compétences médicales auprès des stagiaires.
- La planification des horaires qui est établie par le cadre ou le référent :
Durant la durée totale du stage l'amplitude horaire journalière est de 4 heures par jour de stage effectif dans les services de soins.
- Les objectifs de stage :
Ces objectifs tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des étudiants en rapport avec l'étape de leur cursus de formation.

Le Maître de Stage participe aux différents enseignements de médecine générale lors des stages. Ses compétences pédagogiques lui permettent :

- D'identifier et de répondre aux besoins de formation des étudiants (externes et/ou internes),
- D'organiser un programme de formation,
- D'aider les étudiants dans le domaine relationnel,

- D'aider les étudiants à évoluer dans le système de santé.

En plus, le Maître de Stage accompagne l'étudiant sur divers aspects :

- L'exécution des formalités administratives.
- La prise en charge globale de la personne soignée.
- La mise en pratique des démarches cliniques.
- La compréhension des acquis théoriques (connaissance des pathologies, examens biologiques, radiologiques, la pharmacologie et hygiène hospitalièreetc.
- Le développement de la relation soignant /soigné.
- La participation à l'organisation des soins : tenue des dossiers médicaux, suivi des patients, coordination de l'administration des produits pharmaceutiques, etc....

6. Les problèmes rencontrés au stage :

Faute lors de stage et responsabilité :

Quelle que soit la faute commise et la crainte ressentie par l'étudiant, il doit en avertir immédiatement son MSU afin qu'il remédie au plus vite au problème il doit garder à l'esprit qu'il est responsable du bien-être et de la vie des patients.

Difficulté rencontrées avec les patients :

Pour toute difficultés, qu'il s'agit d'un problème relationnel ou alors d'effectuer les soins, il faut en référer au MSU pour trouver la solution la plus adaptée.

7. Les absences :

La présence des stagiaires est obligatoire aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travail personnel guidé et aux stages.

Toute absence aux épreuves d'évaluation et aux stages doit être justifiée. Toute absence non justifiée peut faire l'objet de **sanction disciplinaire**.

8. L'évaluation du stagiaire :

Les étudiants sont évalués à la fin du stage par rapport à leurs « dossiers de stage » contenant :

- Le programme prévisionnel du stage
- Les compétences acquises au cours des stages antérieurs.
- Les compétences à acquérir à la fin du stage encours.
- Les appréciations comportementales du stagiaire.
- L'implication des stagiaires dans la prise en charge des patients.
- Le respect des règles du métier et du personnel des services hospitaliers.
- Le rapport final du stage.

II. Comportement vis-à-vis des tiers

1. Le patient : Droits et Devoirs.

Il ne faut en aucun cas oublier la règle générale que **l'hôpital est au service du patient**. Dans ce cadre,

- Assurer un **bon accueil** est notre **Engagement**.
- Dispenser des **soins de qualité** est notre **Métier**.
- Prendre **soin du patient** est notre **Devoir**.

Principaux droits du patient :

- d'être bien accueilli en tenant compte de son état, de ses attentes.
- de consulter le règlement intérieur de Service.
- de recevoir les visites selon les horaires autorisés par la direction de l'Hôpital.
- de solliciter l'aide de l'assistante sociale.
- de recevoir des soins de qualité et sans discrimination.
- de connaître le nom et la qualité des personnes chargées de vous prodiguer les soins.
- d'être informé par votre médecin traitant sur l'évolution de votre état de santé.
- d'avoir un résumé de votre dossier de soins.
- d'avoir des certificats médicaux et ordonnances indispensables pour la continuation des soins.
- de bénéficier des autorisations de sortie en cas de besoin sous réserve d'accord de votre médecin traitant.
- de veiller au respect des rendez-vous de consultation et d'hospitalisation.
- de recevoir et d'expédier votre courrier.

Principaux devoirs

- de remplir les formalités administratives dès votre admission. En cas d'urgences les formalités sont accomplies selon une procédure spécifique.
- de respecter le règlement intérieur de l'établissement.
- de remplir la déclaration de consentement.
- de suivre les prescriptions médicales.
- de respecter le repos des autres patients en usant avec discrétion les récepteurs radios, téléviseurs ou autres appareils sonores.
- d'éviter les conversations bruyantes.
- d'éviter de tenir des propos à haute voix ou des paroles désobligeantes à l'égard des autres patients et du personnel.

- de ne pas fumer.
- de ne pas garder en votre possession des objets de valeur (bijoux, argent,...etc.).
- de veiller au respect des règles d'hygiène corporelle et de la propreté des locaux.
- d'éviter la perte ou la dégradation des objets mis à votre disposition.
- d'éviter l'usage de tous produits nocifs et dangereux :(Alcool, drogues bonbonne de gazetc.).

2. Le personnel hospitalier :

En tant qu'étudiant, vous aurez travaillé avec l'ensemble du personnel hospitalier dont chacun a son rôle défini et complémentaire.

Voici les principaux acteurs d'un service hospitalier avec lesquels vous seriez en relation pendant votre formation/Stage et que vous allez les reconnaître par des badges d'identification spécifique à leur domaine d'activité.

Plusieurs métiers différents se côtoient au sein d'un établissement hospitalier à savoir :

- L'équipe médicale : médecins de différentes spécialités.
- L'équipe soignante : infirmiers (es) de différentes spécialités (polyvalents, anesthésistes, techniciens de laboratoire et radiologie, sages femme, kinésithérapie etc.
- L'équipe de soutien : aides-soignantes, brancardiers, et agents etc.
- L'équipe administrative : agent d'admission, de facturation, des ressources humaines, secrétaires...etc.

REGLEMENTATION DES STAGES HOSPITALIERS

Selon le règlement intérieur de la faculté de médecine abulcasis (FMA), le déroulement du stage hospitalier doit respecter la réglementation décrite dans les articles suivant (formation pratique).

I. Objectifs et Organisation des Stages :

Article.1 : Les stages hospitaliers sont obligatoires. Ils sont introduits dès la fin de la 1^{ère} année des études médicales.

Article.2 : Ils sont destinés à former sur le plan pratique les étudiants en médecine dans les centres hospitaliers universitaires et dans les formations sanitaires agréées dont la liste est validée par le ministère de la santé et du ministre de l'enseignement supérieur.

Article.3 : L'administration met à la disposition des étudiants au début de chaque année par affichage la répartition des groupes de stages, les dates des différents stages et leur nature.

Article.4 : Les étudiants doublant sont astreints aux mêmes stages que les étudiants de la nouvelle promotion, même si ces stages ont été validés.

Article.5 : Avant le début des stages, l'étudiant doit avoir subi les vaccinations obligatoires. Il doit par ailleurs porter une blouse blanche de médecin, propre. Le port du badge de l'externe est obligatoire au cours de l'activité hospitalière.

Article.6 : Le carnet de stages dûment rempli sera exigé lors des examens de synthèse clinique et thérapeutique.

Article.7 : La présence durant le stage est obligatoire, tous les matins du Lundi au Vendredi. Trois absences non justifiées invalident le stage.

Article.8 : Le passage d'année en année est subordonné à la validation des stages. Le crédit d'un stage est accordé à l'étudiant. Il doit être rattrapé avant l'admission au stage d'internat.

Article.9 : La validation des stages d'externat se fera au cours d'une délibération, au plus tard une semaine après la fin du stage. Elle repose sur :

- Le nombre d'absences
- L'évaluation du comportement
- La note de l'examen de fin de stage, sous forme d'évaluation pédagogique
- La note de validation des objectifs de stage : validation de 60% au moins des objectifs.
- Une note attribuée à la tenue, au contenu et à la qualité de l'observation médicale des patients dont l'externe est responsable.

Article.10 : Les externes n'ont droit qu'à un mois de congé par an (mois d'août).

II. Nature des stages hospitaliers :

La formation pratique comporte quatre variétés de stages :

- Le stage des soins infirmiers et sémiologie.
- Le stage d'externat.
- Le stage d'externat plein temps.
- Le stage d'internat.

1. Le stage soins infirmiers – sémiologie : 1er cycle

Article.11 : un stage de soins infirmiers se déroule les matinées, durant les mois de juillet ou d'août après la réussite aux examens de fin de première année. Ce stage se déroule dans les dispensaires ou les centres de santé agréés.

Le stage de sémiologie se déroule les matinées, durant les mois de juillet ou d'août, après la réussite aux examens de fin de deuxième année. Ce stage se déroule dans les centres de santé agréés ou dans les hôpitaux.

Article.12 : Les objectifs de ce stage, de même que le déroulement des séances sont contenus dans le livret mis à la disposition des étudiants au début de chaque année universitaire (module de stage sémiologie-soins infirmiers)

Article.13 : La validation de ce stage repose sur :

- la grille de comportement, l'assiduité
- la validation des objectifs par le médecin responsable du centre de formation. - l'évaluation en fin de stage

2. Les stages d'externat

Article.14 : Ces stages se déroulent du 5ème au 10ème semestre des études médicales. Ils durent deux mois chacun.

Article.15 : Ces stages se déroulent dans les différents services du C.H.U. Cheikh Ziad Rabat ou dans les services agréés. L'organisation de ces stages se fait sous la responsabilité des coordonnateurs des stages hospitaliers :

- Stages de 3ème année : sémiologie, médecine, chirurgie.
- Stages de 4ème année : pédiatrie, médecine, chirurgie,
- Stages de 5ème année : gynécologie-obstétrique, médecine, chirurgie, biologie.

Article.16 : Tout stage non validé doit être revalidé dans sa totalité. L'étudiant est réparti par le service de scolarité selon les possibilités d'accueil du service.

3. Le stage d'externat plein temps

Article.17 : Il dure un an et se déroule durant le 11ème et le 12ème semestre dans les services du Centre Hospitalier Universitaire Cheikh Zaid rabat ou dans les services non universitaires dirigés par les enseignants de la Faculté, le matin et l'après-midi.

4. Le stage d'internat

Article.18 : ce stage dure un an et se déroule les 13ème et 14ème semestres des études médicales. Pour accéder à ce stage, l'étudiant doit avoir validé tous les stages antérieurs.

III. Déroulement des stages :

Article.19 : En plus de la participation à la vie active du service, l'étudiant doit acquérir les objectifs nécessaires à la pratique médicale courante. Ces objectifs sont contenus dans la liste spécifique à chaque service remise à l'étudiant au début du stage.

Le carnet de stage est un élément du livret de l'étudiant. Il doit être soigneusement rempli durant toute la durée de l'externat. Il doit être présenté au jury des examens de synthèse clinique et thérapeutique.

Toute falsification expose l'étudiant à des sanctions graves.

SERVICES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

I. Services Hospitaliers de l'UIASS :

Depuis sa création, L'UIASS a toujours mis au centre de sa politique d'excellence, la mise à disposition pour ses étudiants, d'un outil d'enseignement clinique performant en s'appuyant sur :

- L'Hôpital Universitaire International Cheikh Zaid
- Le Centre de Simulation Médicale
- Les Centres Hospitaliers périphériques :
 - Hôpital Multidisciplinaire Khouribga
 - Hôpital Multidisciplinaire Youssoufia
 - Hôpital Multidisciplinaire Benguerir
 - Hôpital Multidisciplinaire Safi
- Les Unités Médicalisées Mobiles
- Les hôpitaux nationaux partenaires
- Les hôpitaux étrangers partenaires

L'accueil des stagiaires :

- L'accueil des stagiaires est programmé le premier jour du stage à 8 Heure 30 du matin à la salle de cours du service. Le MSU ainsi que le Coordonnateur du Service Hospitalier (CSH) (ou l'un de ses adjoints) procédera à la présentation du service, sa capacité litière, les casiers des dossiers des malades et les imprimés pour bilan.

- Le Coordonnateur du Service Hospitalier procédera également à la présentation des médecins enseignants, du personnel paramédical, des secrétaires et du major du service.
- Le MSU établira la liste de répartition des malades, la liste des présentations à préparer. Il désignera les médecins tuteurs. Enfin, le chef de service présentera les objectifs du stage, les activités d'apprentissage et mettra l'accent sur l'importance du carnet du stage.

II. Déroulement du stage :

Les objectifs de stage permettent au stagiaire d'avoir une idée précise des connaissances à intégrer au cours de sa formation. Ces objectifs représentent également un contrat entre les deux parties : le service d'accueil et l'étudiant hospitalier qui s'engagent l'un à dispenser, l'autre à acquérir cette base d'enseignement. En plus de la participation à la vie active du service, l'étudiant doit acquérir les objectifs nécessaires à la pratique médicale courante.

Les séances d'apprentissage des objectifs : L'apprentissage de ces objectifs se fait lors des séances d'apprentissage, organisées par chaque service, en fonction du nombre des objectifs. Le programme des séances, de même que le plan de formation en stage, est affiché au début des stages pour permettre aux externes de préparer les prérequis théoriques nécessaires à cet apprentissage.

L'apprentissage des gestes : L'apprentissage des techniques d'examen et des gestes fait appel à :

- La démonstration du geste suivie de sa pratique, ou sa simulation
- L'illustration par des diapositives, enregistrements ou films.

Des exercices de répétition.

- L'apprentissage des démarches diagnostiques : Cet apprentissage se fait sous forme d'étude de cas soit libre, soit par petits groupes, à raison d'une démarche en moyenne par séance. La préparation du prérequis est indispensable pour ces séances.
- L'apprentissage des attitudes : Cet apprentissage se fait lors des consultations, ou sous forme de jeux de rôles suivis de discussions portant sur l'attitude du médecin, le contenu du message, la manière de le transmettre et de le recevoir.

III. Organisation des Stages Hospitaliers :

1. Première année de Médecine Générale :

a. Stages prévus

ANNEE	REFERENCE MES	DESIGNATION	OBJET DU STAGE	DUREE	VOLUME HORAIRES
1ERE ANNEE	MD12	Stage d'immersion	dans les structures de soins	3 semaines de stages	50

b. Organisation du stage :

Après fin des examens du 1er semestre, l'HUICZ recevra les étudiants de la 1^{ère} année en Médecine Générale pour une durée de 3 semaines.

c. Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid

	SERVICES MEDICAUX					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
MED A	18	–	1	1	–	–
MED B	18	–	1	1	–	–
MED C	20	–	1	1	–	–
CARDIO -CCV	22	–	1	3	1	3
NEURO-PNEUMO	10+10	–	1	1+1	–	1+1
RHUMATO-DERMATO	10+10	–	1	1+1	–	–
TOTAL	128	0	6	10	1	5
Capacité accueil Stagiaires	60		6	6	2	3

SERVICES CHIRURGICAUX							
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration	
CHIR A	20	–	1	1	1	–	
CHIR B	22	–	1	1	1	–	
CHIR C	22	–	1	1	1	–	
ORL - NCH	11+11	–	1	2+1	1	1	
OPH	22	–	1	3	1	4	
URO - TRO	11+11	–	1	1+1	1	–	
TOTAL	130	0	6	11	6	5	
Capacité accueil Stagiaires	60	0	6	6	12	4	

2. Deuxième année de Médecine Générale

a. Stages prévus

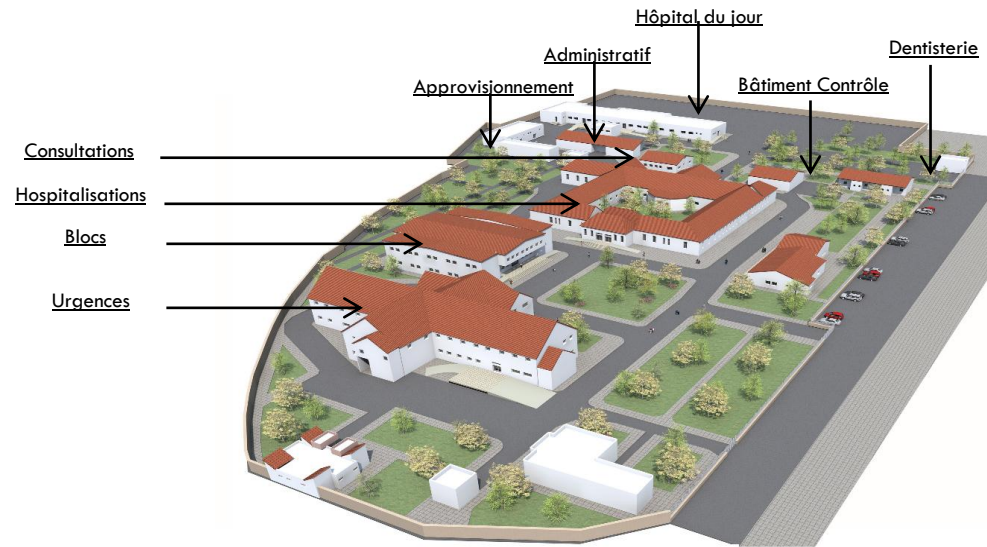
ANNEE	REFERENCE MES	DESIGNATION	OBJET DU STAGE	DUREE	VOLUME HORAIRES
2EME ANNEE	MD24	Stage d'immersion	en médecine sociale	3 semaines de stage	50

b. Organisation du stage :

Après fin des examens du 2^{ème} semestre, dans le cadre de la convention avec le Ministère de la Santé, les étudiants de la 2^{ème} année en Médecine Générale seront répartis sur des centres de soins dédiés à la santé de base dans la région de Rabat Salé Zemmour Zair en plus des centres périphériques de la FCZ.

c. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Khouribga :

L'Hôpital Multidisciplinaire de Khouribga est réparti sur **une superficie de 9 650 m²** avec une capacité à 100 lits le plan de zonage ci-dessous détaille la structure prévue :



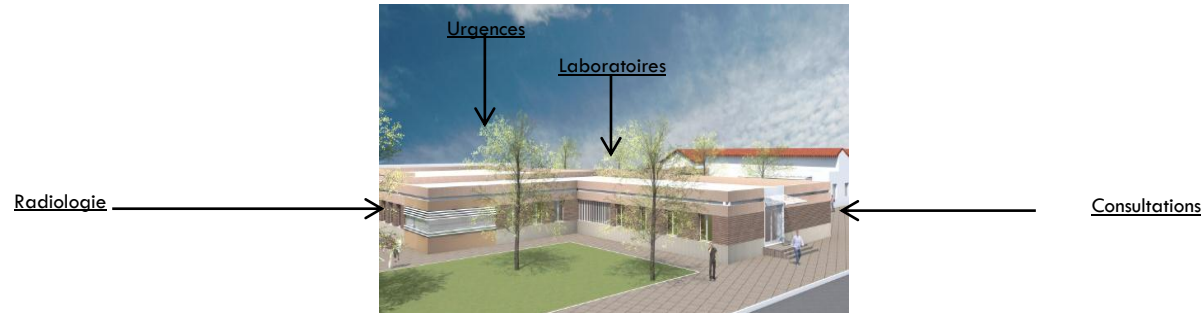
d. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Youssoufia :

L'Hôpital Multidisciplinaire de Youssoufia est réparti **sur un foncier 2 ha**. La partie construite s'élève à 5000 m² pour une capacité litière 60 lits :



e. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Benguerir :

L'Hôpital Multidisciplinaire de Youssoufia est réparti sur un foncier 2 ha. La partie construite s'élève à 5000 m² pour une capacité litière 20 lits, le plan de zonage ci-dessous détaille la structure prévue :



3. Troisième année de Médecine Générale

a. Stages prévus

<u>ANNEE</u>	<u>REFERENCE MES</u>	<u>DESIGNATION</u>	<u>OBJET DU STAGE</u>	<u>DUREE</u>	<u>VOLUME HORAIRES</u>
3EME ANNEE	MD28. MD29. MD30	Stage Hospitalier I	Médecine Générale	3 mois	150
	MD35. MD36. MD37	Stage Hospitalier II	Chirurgie Générale	3 mois	150

b. Organisation du stage :

Les étudiants de la 3^{ème} année seront répartis en 2 groupes GIII-1 et GIII-2 de 72 étudiants chacun. Chaque groupe sera affecté pendant le premier semestre soit au stage de Médecine soit au stage de Chirurgie, puis il sera procédé à l'inverse de l'affectation durant le deuxième semestre.

c. Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Médecine

	SERVICES DE MEDECINE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
MED A	18	–	1	1	–	–
MED B	18	–	1	1	–	–
MED C	20	–	1	1	–	–
TOTAL	56	0	3	3	0	0

Capacité accueil Stagiaires	21	0	0	7	0	0
------------------------------------	-----------	----------	----------	----------	----------	----------

	SERVICE RADIOLOGIE & LABORATOIRES					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
RADIOLOGIE	–	–	–	–	–	4
LABORATOIRES	–	–	–	–	–	3
TOTAL	0	0	0	0	0	7

Capacité accueil Stagiaires	0	0	0	0	0	7
------------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

	CENTRE SIMULATION / DEPARTEMENT STAGE MEDECINE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
POLE SIMULATION MEDECINE 1	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION MEDECINE 2	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION MEDECINE 3	-	1	-	-	-	-
TOTAL	0	3	0	0	0	0

Capacité accueil Stagiaires	0	36	0	0	0	0
------------------------------------	----------	-----------	----------	----------	----------	----------

d. Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Chirurgie

SERVICES DE CHIRURGIE						
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
CHIR A	20	–	1	1	1	–
CHIR B	22	–	1	1	1	–
CHIR C	22	–	1	1	1	–
TOTAL	64	0	3	3	3	0

Capacité accueil Stagiaires	21	0	0	0	7	0
------------------------------------	-----------	----------	----------	----------	----------	----------

SERVICE DES BLOCS						
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
BLOCS OPERATOIRES	–	–	–	–	8	–
Capacité accueil Stagiaires	0	0	0	0	7	0

CENTRE SIMULATION / DEPARTEMENT STAGE CHIRURGIE						
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
POLE SIMULATION CHIRURGIE 1	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION CHIRURGIE 2	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION CHIRURGIE 3	-	1	-	-	-	-
TOTAL	0	3	0	0	0	0
Capacité accueil Stagiaires	0	36	0	0	0	0

4. Quatrième année de Médecine Générale

a. Stages prévus

ANNEE	REFERENCE MES	DESIGNATION	OBJET DU STAGE	DUREE	VOLUME HORAIRES
4EME ANNEE	MD42. MD43. MD44	Stage Hospitalier III	3 Stages de spécialités médicales parmi : Cardiologie - Pneumologie- Dermatologie ou endocrinologie - Radiologie ou Rhumatologie		150
	MD48	Stage Hospitalier IV	1 stage parmi Cardiologie –Pneumologie- Dermatologie ou Endocrinologie - Radiologie ou Rhumatologie	1 mois	50
	MD49. MD50. MD51	Stage Hospitalier V	pédiatrie	3 mois	150

b. Organisation du stage :

Les étudiants de la 4^{ème} année seront répartis en 2 groupes GIV-1 et GIV-2 de 72 étudiants chacun. Chaque groupe sera affecté pendant le premier semestre soit au stage de spécialités médicales soit au stage de pédiatrie, puis il sera procédé à l'inverse de l'affectation durant le deuxième semestre.

c. Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Médecine :

1. Stage 1^{er} Semestre

	SERVICE CARDIO					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
CARDIO -CCV	22	–	1	3	1	3
Capacité accueil Stagiaires	7	0	0	2	2	3

	SRVICE NEURO-PNEUMOLOGIE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
NEURO-PNEUMO	10+10	_	1	1+1	_	1+1
Capacité accueil Stagiaires	7		0	1	0	1

	SERVICES RHUMATO-DERMATOLOGIE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
RHUMATO-DERMATO	10+10	_	1	1+1	_	_
Capacité accueil Stagiaires	7		0	2	0	0

	SERVICE RADIOLOGIE & LABORATOIRES					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
RADIOLOGIE	_	_	_	_	_	4
LABORATOIRES	_	_	_	_	_	3
TOTAL	0	0	0	0	0	7
Capacité accueil Stagiaires	0	0	0	0	0	7

	CENTRE SIMULATION / DEPARTEMENT STAGE SPECIALITES MEDICALES					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
POLE SIMULATION CARDIOLOGIE - RADIOLOGIE	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION PNEUMOLOGIE- DERMATOLOGIE	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION ENDOCRINOLOGIE- RHUMATOLOGIE	-	1	-	-	-	-
TOTAL	0	3	0	0	0	0

Capacité accueil Stagiaires	0	36	0	0	0	0
------------------------------------	----------	-----------	----------	----------	----------	----------

2. Stage 2^{ème} Semestre

SERVICE PEDIATRIE RNN						
	Lits	Box	Salle d'accouchement	Salle de consultation	Salle Nurserie	Salle d'exploration
PEDIATRIE	20	4	3	4	4	0
REA-NEONATALE	10	–	–	–	–	–
TOTAL	30	4	3	4	0	0
Capacité accueil Stagiaires	20	2	2	2	2	0

SERVICE DES URGENCES						
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
URG	4	8	–	–	1	–
Capacité accueil Stagiaires	4	1	0	0	0	0

CENTRE SIMULATION / DEPARTEMENT STAGE PEDIATRIE						
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
POLE SIMULATION PEDIATRIE 1	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION PEDIATRIE 2	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION PEDIATRIE 3	-	1	-	-	-	-
TOTAL	0	3	0	0	0	0
Capacité accueil Stagiaires	0	36	0	0	0	0

5. Cinquième année de Médecine Générale

a. Stages prévus

ANNEE	REFERENCE MES	DESIGNATION	OBJET DU STAGE	DUREE	VOLUME HORAIRES
5EME ANNEE	MD56. MD57. MD58	Stage Hospitalier VI	3 Stages de spécialités médicales et/ou-chirurgicales parmi : Uro-néphrologie, ORL, Ophtalmologie Neuro-Neurochir, psychiatrie, - ou Gynéco-obstétrique + Santé Publique		150
	MD63. MD64. MD65	Stage Hospitalier VII	3 Stages de spécialités médicales et/ou-chirurgicales parmi : Uro-Néphrologie, ORL, Ophtalmologie Neuro-Neurochir, psychiatrie, - ou stage Gynéco-obstétrique + Santé Publique		150

b. Organisation du stage :

Les étudiants de la 5ème année seront répartis en 2 groupes GV-1 et GV-2 de 72 étudiants chacun. Chaque groupe sera affecté pendant le premier semestre soit au stage de spécialités médicales/chirurgicales soit au stage de gynécologie-obstétrique/Santé publique, puis il sera procédé à l'inverse de l'affectation durant le deuxième semestre. En effet, dans le cadre de la convention avec le Ministère de la Santé, les étudiants de la 5ème année en Médecine Générale seront répartis sur des centres de soins dédiés à la santé publique dans la région de Rabat Salé Zemmour Zair en plus du Service de Gynécologie de l'HUICZ.

c. Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Médecine :

1. Stage 1^{er} Semestre

	SERVICE OPHTALMOLOGIE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
OPH	22	_	1	3	1	4
Capacité accueil Stagiaires	7	0	0	3	2	2

	SERVICES URO-TRAUMATOLOGIE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
URO - TRO	11+11	_	1	1+1	1	_
Capacité accueil Stagiaires	7	0	0	1	2	1

	HOPITAL DE JOUR					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
HDJ	12	_	3	_	_	2
Capacité accueil Stagiaires	4	0	2	0	0	1

	SERVICE D'HEMODIALYSE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
HEMODIALYSE	_	_	10	_	_	_
Capacité accueil Stagiaires			7			

	CENTRE SIMULATION / DEPARTEMENT STAGE SPECIALITES DE CHIRURGIE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
POLE SIMULATION OPHTALMOLOGIE	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION TRAUMATOLOGIE	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION UROLOGIE	-	1	-	-	-	-
TOTAL	0	3	0	0	0	0
Capacité accueil Stagiaires	0	36	0	0	0	0

2. Stage 2^{ème} Semestre

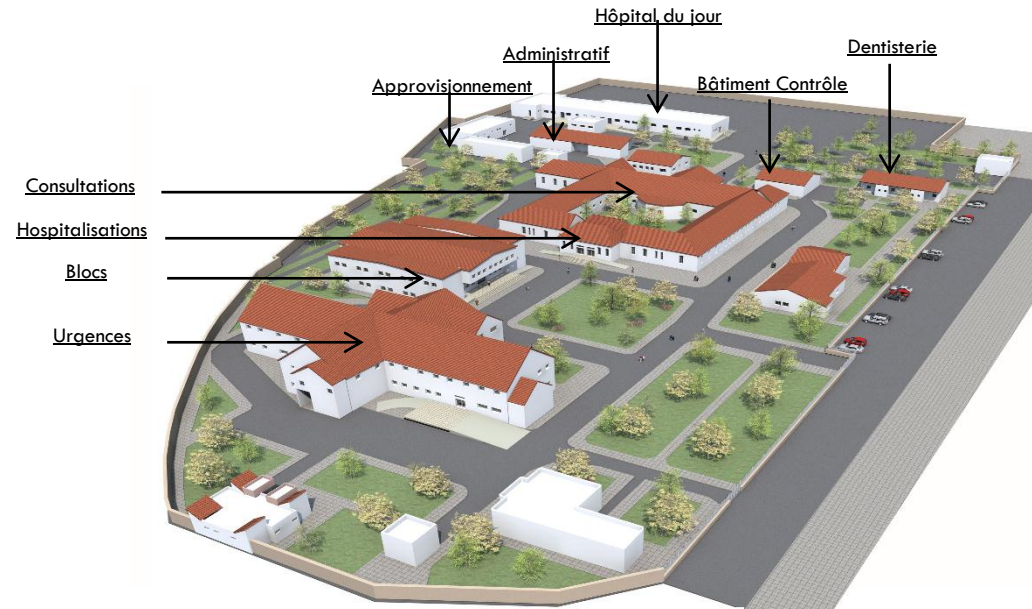
SERVICE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE						
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
GYNECOLOGIE	26	-	1	4	3	3
Capacité accueil Stagiaires	7	0	0	2	2	3

SERVICE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE						
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
CENTRE DE SANTE PUBLIQUE (10)	-	-	-	-	-	-
Capacité accueil Stagiaires	21	0	0	0	0	0

CENTRE SIMULATION / DEPARTEMENT STAGE GYNECOLOGIE						
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
POLE SIMULATION GYNECOLOGIE 1	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION GYNECOLOGIE 2	-	1	-	-	-	-
POLE SIMULATION GYNECOLOGIE 3	-	1	-	-	-	-
TOTAL	0	3	0	0	0	0
Capacité accueil Stagiaires	0	36	0	0	0	0

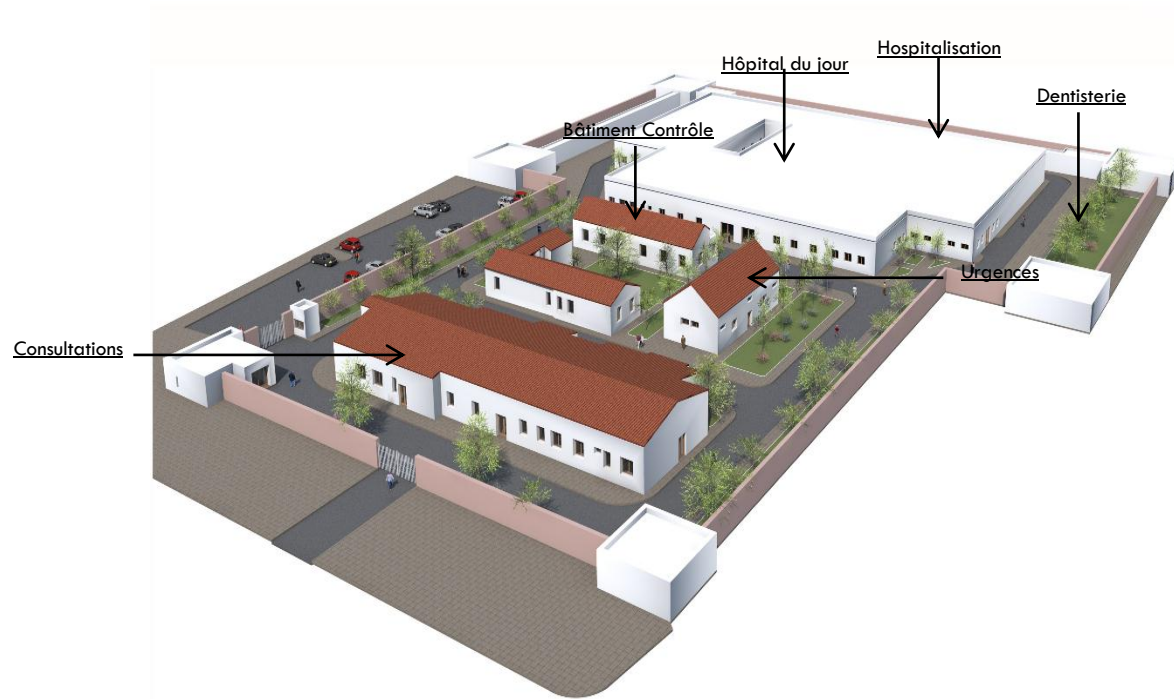
d. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Khouribga :

L'Hôpital Multidisciplinaire de Khouribga est réparti sur **une superficie de 9 650 m²** avec une capacité à 100 lits le plan de zonage ci-dessous détaille la structure prévue :



e. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Youssoufia :

L'Hôpital Multidisciplinaire de Youssoufia est réparti sur **un foncier 2 ha**. La partie construite s'élève à 5000 m² pour une capacité litière 60 lits, le plan de zonage ci-dessous détaille la structure prévue :



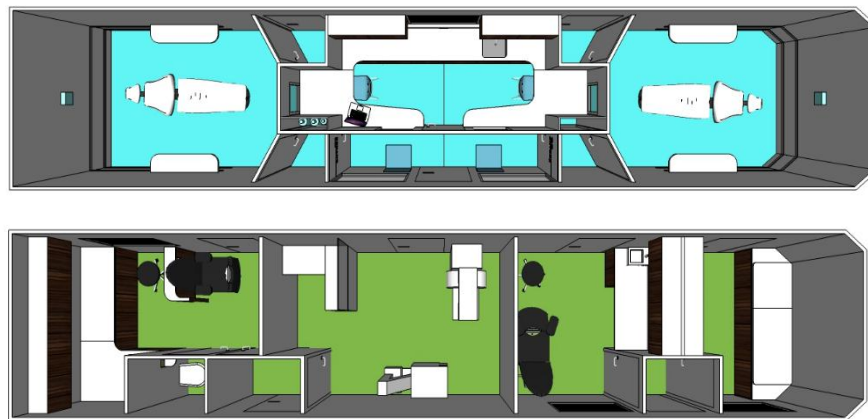
f. Capacité de l'Hôpital Multidisciplinaire Benquerir :

L'Hôpital Multidisciplinaire de Youssoufia est réparti **sur un foncier 2 ha**. La partie construite s'élève à 5000 m² pour une capacité litière 20 lits, le plan de zonage ci-dessous détaille la structure prévue :



g. Capacité des Unités Mobiles Médicalisées :

Dans le cadre de sa nouvelle politique de proximité visant le renforcement de la couverture sanitaire en milieu rural, la Fondation Cheikh Zaid a mis en place depuis juin 2014, un véritable centre itinérant de diagnostic pluridisciplinaire associé à une unité d'intervention ophtalmologique :



6. Sixième année de Médecine Générale

a. Stages prévus

ANNEE	REFERENCE MES	DESIGNATION	OBJET DU STAGE	DUREE	VOLUME HORAIRES
6EME ANNEE	MD66. MD67. MD68.MD69.MD70.	Stages Hospitaliers VIII	stages parmi Médecine 2 mois Chirurgie 2 mois Pédiatrie 2 mois Gynécologie 2 mois Anesthésie réanimation 1 mois Urgences 1 mois Psychiatrie 1 mois	5 mois de stages	250
	MD72.MD73.MD74 MD75.MD76.MD77	Stages hospitaliers IX	stages parmi Médecine 2 mois Chirurgie 2 mois Pédiatrie 2 mois Gynécologie 2 mois Anesthésie réanimation 1 mois Urgences 1 mois Psychiatrie 1 mois	6 mois de stages	300

b. Organisation du stage :

Les étudiants de la 6ème année seront répartis en 2 groupes GVI-1 et GVI-2 de 72 étudiants chacun. Chaque groupe sera affecté pendant les après-midi pendant 6 heures aux différents services de l'HUICZ.

c. Capacité de l'Hôpital Cheikh Zaid : Stages de Médecine :

	SERVICES DE MEDECINE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
MED A	18	–	1	1	–	–
MED B	18	–	1	1	–	–
MED C	20	–	1	1	–	–
TOTAL	56	0	3	3	0	0
Capacité accueil Stagiaires	21	0	0	7	0	0

	SERVICES DE CHIRURGIE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
CHIR A	20	–	1	1	1	–
CHIR B	22	–	1	1	1	–
CHIR C	22	–	1	1	1	–
TOTAL	64	0	3	3	3	0
Capacité accueil Stagiaires	21	0	0	0	7	0

	SERVICE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
GYNECOLOGIE	26	–	1	4	3	3
Capacité accueil Stagiaires	7		0	2	2	1

	SERVICE PEDIATRIE RNN					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
PEDIATRIE	25	4	–	4	–	1
REANIMATION NEONATALE	10	-	-	-	-	-
TOTAL	25	4	3	4	0	1
Capacité accueil Stagiaires	15	0	0	2	0	0

	SERVICE DES URGENCES					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
URG	4	8	-	-	1	-
Capacité accueil Stagiaires	4	3	0	0	0	0

	SERVICES DES REANIMATIONS					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
R. POLYVALENTE	14	-	-	-	-	-
R.CCV	5	-	-	-	-	-
USI Urg	5	-	-	-	-	-
TOTAL	24	0	0	0	0	0
Capacité accueil Stagiaires	12	0	0	0	0	0

	SERVICE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE					
	Lits	Box	Poste de soins	Salle de consultation	Salle opératoire	Salle d'exploration
CENTRE PSYCHIATRIE (2 CENTRES)	-	-	-	-	-	-
Capacité accueil Stagiaires	14	0	0	0	0	0

7. Septième de Médecine Générale

a. Stages prévus

ANNEE	REFERENCE MES	DESIGNATION	OBJET DU STAGE	DUREE	VOLUME HORAIRES
7EME ANNEE	MD66.MD67. MD68.MD69.MD70.	Stages Hospitaliers VIII	stages parmi Médecine 2 mois Chirurgie 2 mois Pédiatrie 2 mois Gynécologie 2 mois Anesthésie réanimation 1 mois Urgences 1 mois Psychiatrie 1 mois	5 mois de stages	250
	MD72.MD73.MD74 MD75.MD76.MD77	Stages hospitaliers IX	stages parmi Médecine 2 mois Chirurgie 2 mois Pédiatrie 2 mois Gynécologie 2 mois Anesthésie réanimation 1 mois Urgences 1 mois Psychiatrie 1 mois	6 mois de stages	300

b. Modèle prévu :

% DE LA PROMOTION	
HUICZ	20%
HOPITAUX PEREPHERIQUES DE LA FCZ	20%
HOPITAUX A L'ETRANGER	20%
HOPITAUX CONVENTIONNES	40%
TOTAL	100%